



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 19 décembre 2018 à 16 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell et Sylvie Ouellette, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Aucune des deux personnes présentes ne s'exprime.

2018-653 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2018-654 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2018-655 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Réglementation

2018-656 Adoption du *Règlement 551 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2019*

Document : *Règlement 551 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2019*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 10 décembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 10 décembre 2018;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 551 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2019* soit adopté suivant sa forme et teneur.



2018-657 **Adoption du Règlement 552 décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2019**

Document : *Règlement 552 décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2019*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 10 décembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 10 décembre 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 552 décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2019* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Seconde période de questions

Aucune des deux personnes présentes ne s'exprime.

La séance est levée à 16 h 7.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire